COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le 7 novembre 2022 à dix-neuf heures trente, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 28 octobre 2022
Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres votants : 22
Etaient présents (18) : BOURLIATAUD Isabelle ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DE CUYPER Micheline ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Monique ; LAUBARY Dominique ; LAVAUD Henri ; LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles ; RAIGNE Philippe ; RIVET Françoise ; SERRUT Valérie ; WAMPACH Joe
Pouvoirs (4) : MONZAUGE Christian à BOURLIATAUD Isabelle ; LAFARGE Didier à DE CUYPER Micheline ; DEBLOIS Marie-Noëlle à RAIGNE Philippe ; SAUTOUR Jean-Claude à JEANDILLOU Corinne
Absents excusés (6) : BROUSSE Didier ; DEBLOIS Marie-Noëlle ; LAFARGE Didier ; LEYGNAC Roland ; MONZAUGE Christian ; SAUTOUR Jean-Claude
Absents (1) : BLANQUET Géraldine

Secrétaires de séance : DAUDE Dominique et LAFARGE Monique

Délibération n° 2022-82 : Convention territoriale globale 2023-2026 entre la Caisse d'Allocation familiale de la Haute-Vienne et la communauté de communes Briance Combade

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale avec la CAF qui a pour objectif l'élaboration d'un projet de territoire pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services aux familles. La réalisation de cette convention s'est appuyée sur un diagnostic partagé entre les services concernés, les participants aux divers ateliers et la CAF afin de définir les axes d'intervention et les priorités à mettre en œuvre dans un programme d'actions couvrant la période 2023-2026. Les domaines d'intervention de la CTG couvrent la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, les actions aux

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20221107-2022-82-DE
Date de réception préfecture : 09/11/2022

Communauté de communes BRIANCE • COMBADE
4 place Eugène Degrassat . 87130 . Châteauneuf-la-Forêt
Tél. 05 55 69 39 32 - Fax 05 55 69 46 88
E. mail : cdc@briancecombade.fr

Imprimé sur papier recyclé

droits et l'inclusion numérique ainsi que le logement. La CTG permet ainsi de développer un partenariat plus global que les précédents Contrats Enfance Jeunesse.

La signature de la CTG est prévue le 5 décembre 2022 à Limoges (date de signature commune à plusieurs collectivités), en présence du Président du Conseil d'Administration de la CAF, du Directeur de la CAF et du Président du Conseil Départemental qui est également signataire de cette convention. Les pistes d'actions validées lors du dernier comité de pilotage seront déclinées en plan d'actions dans cette convention et à mettre en œuvre sur la période 2023-2026.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- **AUTORISER** Le Président à signer la Convention Territoriale Globale et tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 7 novembre 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRANCE-COMBADE CHATEAUNEUF LA FORET 87130

Le Président
Yves LE GOUFFE

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20221107-2022-82-DE
Date de réception préfecture : 09/11/2022